UCL Université catholique de Louvain

LFLE2892

2015-2016

Mémoire (deuxième partie)

25.0 crédits		1 + 2q

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Aucun.
Thèmes abordés :	Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de : -- réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée, -- contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, -- exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus.
Acquis d'apprentissage	Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée. Le mémoire consiste en un travail de recherche : " spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ; " méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ; " intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Le mémoire est évalué en fonction de : -- l'atteinte de ses objectifs -- la capacité à réaliser une synthèse pertinente et bien documentée -- l'investissement personnel et la capacité à discuter les choix méthodologiques -- la cohérence du travail effectué -- la correction, la qualité et la pertinence de la formulation écrite.
Méthodes d'enseignement :	na
Contenu :	Un mémoire doit comporter au moins quatre-vingt pages, espace nécessaire pour déployer une mise en forme d'une hypothèse de recherche, d'une démonstration ou d'un exposé argumenté et étayé par des citations, des références, des sources et une familiarité avec la bibliographie du sujet. Il comporte une introduction, notamment méthodologique, un développement montrant l'analyse et la synthèse du propos, une conclusion et une bibliographie.
Bibliographie :	na
Autres infos :	Le mémoire est supervisé par un promoteur. Si le sujet du mémoire le requiert, un co-promoteur peut être sollicité par le promoteur avec l'accord du président du jury. L'étudiant doit soumettre son sujet pour approbation au promoteur. Le jury du mémoire est composé du promoteur et d'un autre lecteur, désigné par le jury de maîtrise.
Faculté ou entité en charge:	ROM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère	FLE2M	25	-	